Revue internationale des francophonies
ISSN : 2556-1944
Éditeur : Université Jean Moulin Lyon 3

7 | 2020
Cinquante ans de Francophonie institutionnelle

Entretien de Marielle Payaud, Rédactrice en chef de la *Revue internationale des Francophonies*, avec Slim Khalbous, Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Slim Khalbous

https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1118

DOI : 10.35562/rif.1118

Référence électronique
Slim Khalbous, « Entretien de Marielle Payaud, Rédactrice en chef de la *Revue internationale des Francophonies*, avec Slim Khalbous, Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 7 | 2020, mis en ligne le 09 juin 2020, consulté le 25 avril 2021. URL : https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1118

Entretien de Marielle Payaud, Rédactrice en chef de la *Revue internationale des Francophonies*, avec Slim Khalbous, Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Slim Khalbous

TEXTE

1 **Cela fait maintenant 50 ans que la francophonie s'institutionnalise, et on peut mesurer, depuis le début des années 1970, le chemin parcouru, Sommet après Sommet : le nombre de pays, universités, organismes, collectivités membres ou observateurs à l'OIF ou au sein des autres opérateurs n'a jamais été aussi important. La Francophonie intervient dans des domaines stratégiques et tend à devenir un des forums de délibération internationale les plus dynamiques.**

2 **Il nous paraît intéressant de dresser le bilan, au regard des propres actions de votre institution, et ce à travers quelques questions.**

3 **1 – Quel bilan pensez-vous pouvoir tirer, pour la francophonie, de cette institutionnalisation ?**

4 L'institutionnalisation de la francophonie est évidemment une excellente orientation dans le cadre du multilatéralisme. Ce choix a officialisé l'existence d'une communauté linguistique bien identifiée et dépersonnalisée qui donne une bonne visibilité à un ensemble de pays et d'institutions utilisant la langue française. Elle a aussi donné un caractère permanent à la francophonie et lui a procuré une meilleure présence au sein des instances et des organisations internationales.

5 Toutefois si la complexification et les nouveaux enjeux des relations internationales contemporaines rendent incontournables toutes les formes de multilatéralisme dont la francophonie, ils leur imposent en même temps le défi de se renouveler.

6 Le renouvellement de la francophonie institutionnelle est donc non seulement possible mais également absolument nécessaire. Cette nécessité est liée tout d'abord au caractère non obligatoire de la régula-

tion dans les relations ou les positions des États membres de la francophonie. Elle est ensuite induite par l'hétérogénéité de leurs profils et la diversité de leurs intérêts. Enfin, cette nécessité de réinventer sans cesse la francophonie se justifie par la vive concurrence qui prévaut entre les différents organismes internationaux de regroupement interétatique de nature politique, économique ou culturelle.

7 S'ils ne sont pas tenus de coopérer, les États membres de la francophonie se doivent alors de trouver une réalité commune qui les regroupe, qui soit différente de ce qui existe ailleurs, la langue étant ce lien commun d'échange, de facilitation et surtout d'un meilleur décodage du discours des uns et des autres, ô combien important dans un monde complexe et interculturel.

8 Pour réussir ce challenge, il faut d'abord à mon sens faire évoluer l'état d'esprit de plusieurs acteurs afin d'éviter ce qu'on pourrait nommer la francophonie négative, parfois dépassée et de promouvoir la/une francophonie innovante. Il faut ensuite développer beaucoup de pédagogie politico-sociale pour expliquer aussi bien aux parties prenantes qu'au grand public, simplement et de manière tangible, l'intérêt de chaque pays à être un membre actif de la francophonie. Enfin, il me semble primordial de faire évoluer le mécanisme de gouvernance actuel et de mieux préciser le rôle de chacun autour de l'OIF et avec l'ensemble des opérateurs dont l'importance et la nature des actions sont très diverses.

9 **2 – Quelle est la place que l'Agence universitaire de la Francophonie s'est vue reconnaître au sein de la Francophonie institutionnelle ?**

10 Dans l'organisation institutionnelle de la francophonie, l'AUF est parmi les opérateurs directs et reconnus du Sommet des chefs d'État. L'AUF est donc un membre à part entière de la charte institutionnelle de la francophonie avec un domaine de compétence et un positionnement bien spécifique : la francophonie scientifique.

11 À travers son domaine de compétence, le rôle de l'AUF est particulièrement important. Il contribue de manière indirecte et responsable au progrès social et économique par l'éducation et la recherche. L'AUF développe une coopération volontaire et responsable, fondée sur des valeurs partagées dans cet espace : le respect de la diversité,

la solidarité, l'échange des connaissances et du savoir-faire sans arrière-pensée autre que le co-développement.

12 Aujourd'hui, je considère que les prochains défis s'articulent autour de deux autres grandes vocations.

13 La première est de montrer à la jeunesse que la Francophonie universitaire, aussi, permet d'offrir de belles opportunités de carrières et de réussites professionnelles. Un défi majeur pour l'avenir de la francophonie quand on sait que, ces dernières années, en matière d'éducation et de choix universitaires beaucoup de jeunes se tournent vers d'autres horizons, souvent sans aucun lien culturel ou linguistique avec leurs pays d'origine.

14 La seconde vocation primordiale de l'AUF est de convaincre les pays du monde entier qu'il est aujourd'hui opportun, et dans leurs intérêts, de faire partie de la nouvelle dynamique scientifique innovante francophone. Le pari de lancer des diplômes, des certifications, des formations, des recherches et des projets innovants en langue française, dans des pays pas ou peu francophones, permettra de relever un défi institutionnel encore plus grand qui est l'élargissement de l'espace et de l'influence d'une francophonie sans frontières.

15 **3 – Au regard de ce qui s'est fait depuis 50/60 ans pour l'AUF, comment pouvez-vous vous imaginer le domaine dans lequel vous intervenez, qui se trouve être en pleine mutation (l'université, l'enseignement et la recherche) dans une cinquantaine d'années ?**

16 Il est toujours très difficile de faire de la prospection dans le monde éducatif et universitaire car son évolution fait partie intégrante d'une réflexion plus large, celle des évolutions des sociétés en général, dont les caractéristiques sont dynamiques, souvent peu prévisibles, voire surprenantes.

17 L'exemple récent de la première pandémie mondiale inattendue, dite de la COVID-19, a donné lieu à une évolution tout aussi inattendue, mais salutaire, celle de la grande prise de conscience de toute la société et des décideurs politiques en particulier, par rapport à l'importance stratégique du numérique dans le monde éducatif et universitaire. Cette évolution positive permettra, je l'espère, de réduire la fracture numérique entre les pays.

18 Cette même évolution sera centrale dans les prochaines années, notamment à travers au moins trois vecteurs d'innovation : technique, sociologique et scientifique. D'une part, le progrès technologique est continu et exponentiel, il semble être sans fin, entre les imprimantes 3D, les clouds, la simulation virtuelle ou encore la réalité augmentée... On repousse tous les jours les limites du possible. D'autre part, les réseaux sociaux ne sont qu'à leur début et vont continuer à transformer les modes d'interaction humaine et d'accès à l'information et au savoir, par exemple l'apprentissage en temps réel ou l'éducation individualisée deviendront de plus en plus accessibles... Enfin, les sciences nous permettent une connaissance de plus en plus accrue des mécanismes cérébraux d'apprentissage et donc d'innovation pédagogique. Apprendre par une approche ludique, en ligne, interactive, personnalisée deviendra une activité classique voire prédominante.

19 Cette crise a révélé une autre nécessité, notamment dans les pays en voie de développement, celle de l'ouverture du monde académique et universitaire sur son environnement. L'université est soudain vue par la société comme un espace où l'on trouve des solutions à des problèmes sociétaux graves ou complexes et pas simplement un lieu de formation ou de promotion sociale. La R&D[1] universitaire à impact sociétal va beaucoup se développer.

20 Toutefois, je ne suis pas de ceux qui croient à une convergence totale des modèles éducatifs et universitaires. Je pense qu'on sera toujours dans des approches mixtes, un mélange complexe entre une tendance vers l'universalisme, notamment technologique, et une mise en valeur des spécificités de chaque région du monde. L'environnement socioculturel d'apprentissage d'un jeune africain restera toujours très différent de celui d'un jeune japonais ou d'un jeune brésilien. L'internationalisation universitaire continuera sans doute à se développer mais les échanges d'expériences ne vont pas aboutir à l'uniformisation des systèmes éducatifs et universitaires.

21 **4 – La Francophonie peut s'inspirer de modèles ou d'expériences fructueuses dans d'autres espaces linguistiques ou régionaux. Y a-t-il, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, une initiative que vous souhaiteriez particulièrement « importer » en Francophonie, ou une innovation que vous estimez indispensable ?**

22 La francophonie éducative et universitaire devrait s'inspirer d'autres modèles pour réinventer son propre modèle à deux niveaux.

23 Premièrement, développer plus de pragmatisme et moins d'idéologie. L'histoire et la culture sont très importantes pour le développement des peuples, et continuent à être une force de la francophonie, mais ils ne suffisent plus au 21ème siècle pour développer la francophonie, en particulier scientifique, à une échelle internationale. Par exemple, il me semble que des mots comme objectifs chiffrés ou indicateurs de performance... ne devraient pas être tabous notamment dans la gouvernance universitaire. Cette approche permettra également d'améliorer notamment l'esprit entrepreneurial et de prise d'initiative chez les jeunes francophones.

24 La deuxième idée qui me semble intéressante, pour une plus grande performance de la francophonie scientifique, c'est le développement de la pluridisciplinarité et le décloisonnement des disciplines. La complexité des problématiques contemporaines nécessite une plus grande interaction et conjugaison des savoirs, ce qui implique un changement culturel et organisationnel important au sein des structures éducatives et universitaires francophones.

25 **5 – Le monde, ces dernières années, connaît de profonds bouleversements. Des enjeux (la paix, les révolutions technologiques, le réchauffement climatique, le développement des inégalités) constituent des défis considérables. Quel peut être le rôle de la Francophonie face à ces enjeux? Une « communauté linguistique » a-t-elle, face à ces défis, une utilité ?**

26 Pour qu'une « communauté linguistique » puisse avoir une utilité face aux défis mondiaux, il faut qu'elle ait une autre identité politico-économique propre, c'est-à-dire un positionnement spécifique et différencié, autre que celui de la langue, qui lui permette d'exister et d'être reconnue au niveau international en tant qu'experte dans le domaine en question. Ceci rejoint les défis de la francophonie que j'ai essayé de définir en répondant à votre première question.

27 L'affirmation collective de ce positionnement et surtout des valeurs et des priorités qui en découlent donneront à la communauté francophone la légitimité nécessaire pour être un acteur important sur la scène internationale quels que soient les enjeux.

NOTES

1 NDLR : recherche et développement

AUTEUR

Slim Khalbous
Slim Khalbous est le nouveau Recteur élu de l'Agence universitaire de la Francophonie, entré en fonctions mi-décembre 2019 pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois, il est professeur des Universités, titulaire d'un Doctorat en Sciences de gestion, d'un DEA en gestion d'entreprise et d'un DEA en science politique de l'Université de Toulouse. Il a été Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Tunisie entre 2016 et 2019 et en parallèle Ministre de l'Éducation par intérim. Enseignant depuis 25 ans, il est professeur permanent dans les universités tunisiennes et professeur-invité dans plusieurs universités en France, au Maroc et au Liban. Il a également été Doyen élu de HEC Tunis – Université de Carthage de 2011 à 2016. Il a publié plusieurs articles dans le domaine du management interculturel, de l'esprit d'entreprise et de la communication marketing. De plus, le Pr. Slim Khalbous est un entrepreneur fondateur de deux entreprises dans le domaine du développement stratégique, des études de marché, de la communication et des TIC. Aussi, il est un acteur initiateur de projets dans la société civile et le monde associatif.https://www.auf.org/